

# La famille de Pierre Poignant et Louise Giraudon



**Les cousins  
Poignant**

**Jacques Poignant  
1762-1793**

**Jacques Chabeauty  
1762-1842**

## Les cousins Poignant

Le père de Pierre Poignant, Jacques, est décédé en 1729. Sa mère, Françoise Desayvre se remaria dès 1730 avec Jean Payrault.

Pierre eu un frère, Jacques, deux sœurs décédées en bas âge et une demi-sœur Jeanne Payrault

|         | Personne                                  | Date de naissance | Conjoints   | Date de l'union          | Date de décès      |
|---------|---|-------------------|---|--------------------------|--------------------|
|         | <a href="#">Françoise Desayvre</a>        | vers 1695         | <a href="#">Jacques Poignant</a><br><a href="#">Jean Payrault</a> | 06/11/1730               | avant 1761         |
| Enfants |   |                   |   |                          |                    |
| 1.      | <a href="#">Marie Magdelaine Poignant</a> | 19/12/1717        |   |                          | Décédée en bas âge |
| 2.      | <a href="#">Jacques Poignant</a>          | vers 1719         | <a href="#">Perrine Baudu</a><br><a href="#">Louise Bonnin</a>    | 07/07/1761<br>07/11/1768 | 13/10/1803         |
| 3.      | <a href="#">Pierre Poignant</a>           | vers 1720         | <a href="#">Louise Giraudon</a>                                   | 20/04/1762               | 29/02/1780         |
| 4.      | <a href="#">Louise Marianne Poignant</a>  | 15/03/1729        |   |                          | 11/11/1732         |
| 5.      | <a href="#">Jeanne Payrault</a>           | vers 1735         | <a href="#">Jacques Chabauty</a>                                  | 04/11/1760               | 03/02/1806         |

## Jacques Pougneau 1762-1793

Le frère de Pierre Poignant, Jacques Pougneau eut 9 enfants issus de 2 mariages  
Son fils aîné, Jacques, né en 1762 du mariage avec Perrine Baudu,  
fut combattant vendéen.

Il participa à la virée de galerne avec une bande issue des environs de Pugny et  
commandée par Philippe Després, garde chasse du marquis de Mauroy.  
Ces hommes furent faits prisonniers par l'armée républicaine après les batailles  
d'Angers ou du Mans en décembre 1793.

Ils furent tous condamnés à mort par la commission militaire de Saumur et  
exécutés

POUGNEAU ( Jacq. ), dom. à  
Pugny, dép. des Deux-Sèvres,  
cond. à mort comme conspir. le  
4 niv., an 2, par la com.  
milit. de Saumur.

Extrait de « Histoire générale et impartiale  
des erreurs, des fautes et des crimes commis  
pendant la Révolution française » 1797.  
Prudhomme, Louis-Marie (1752-1830)

# Jacques Pougneau 1762-1793

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ÉGALITÉ, LIBERTÉ, FRATERNITÉ,  
OU LA MORT.

## LISTE GÉNÉRALE

DES Individus condamnés par Jugemens, ou  
mis hors de la Loi par Décrets, et dont les  
Biens ont été déclarés confisqués au profit  
de la République,

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DES DOMAINES NATIONAUX.

L'AN DEUXIÈME.

| DESIGNATION DES CONDAMNÉS. |              |          |                                | DERNIER DOMICILE |                |
|----------------------------|--------------|----------|--------------------------------|------------------|----------------|
| NOMS.                      | PRÉNOMS.     | SURNOMS. | QUALITÉS<br>et<br>PROFESSIONS. | MUNICIPALITÉS.   | DISTRICTS.     |
| POUGNEAU..                 | Jacques..... | .....    | .....                          | Puigny.....      | Bressuire..... |

| CONNU.           | TRIBUNAUX                      | D'ATES           | CAUSES                 |
|------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| DEPARTEMENTS.    | qui ont rendu<br>LES JUGEMENS. | des<br>JUGEMENS. | de la<br>CONFISCATION. |
| Deux-Sèvres..... | Comm. milit. séante à Saumur   | 4 nivose.....    | Conspirateur.          |

# Jacques Pougneau 1762-1793

**Extraits de :**

**Le comité révolutionnaire de  
Saumur. 1793 – 1795**

**Photo : la maraichine normande**



« Fin Frimaire an II, la commission militaire de Saumur ordonna des exécutions en masse. Le 29 Frimaire (19 Décembre 1793), 17 Vendéens furent fusillés près de la butte de Bournan, lieu situé à deux kilomètres au sud-ouest de Saumur, au sommet des coteaux du Thouet. **Le 4 Nivôse (24 Décembre), 79 prisonniers furent fusillés près du bois d'Asnières, commune de Douces.** Le 5 Nivôse, ce fut le tour de 75 autres. Le 6 Nivôse, après un simulacre de jugement, 225 d'un groupe de 300, qui venaient d'arriver à Saumur, furent conduits près de la Butte de Bournan au lieu-dit « Moulière » et fusillés. Auparavant, huit d'entre eux, âgés de moins de 18 ans, avaient été retirés du groupe. Ils devaient, néanmoins, faire partie d'un dernier convoi de 112 prisonniers, le 23 Nivôse (12 Janvier 1794), qui furent fusillés à Parnay.

Il y eut en tout 516 prisonniers hommes et enfants fusillés à Saumur »

## Jacques Chabeauty 1736-1802 ou 1762-1842

La demi-soeur de Pierre Poignant, Jeanne Payrault, se maria en 1760 à Jacques Chabeauty, marchand à Neuvy-Bouin. De cette union naquit en 1762 un fils également prénommé Jacques.

Nous n'avons pas pu identifier si c'est le père ou le fils qui fut fait prisonnier par les armées républicaines lors d'une rafle sur la région de La Chapelle Saint Laurent en novembre 1793 . En tout cas, le condamné survécut à la déportation et put rejoindre Neuvy-Bouin à la paix.

**Extrait de « La justice révolutionnaire à Niort »**

**Antonin Proust 1874**

*14 frimaire an II. (4 décembre 1793.)*

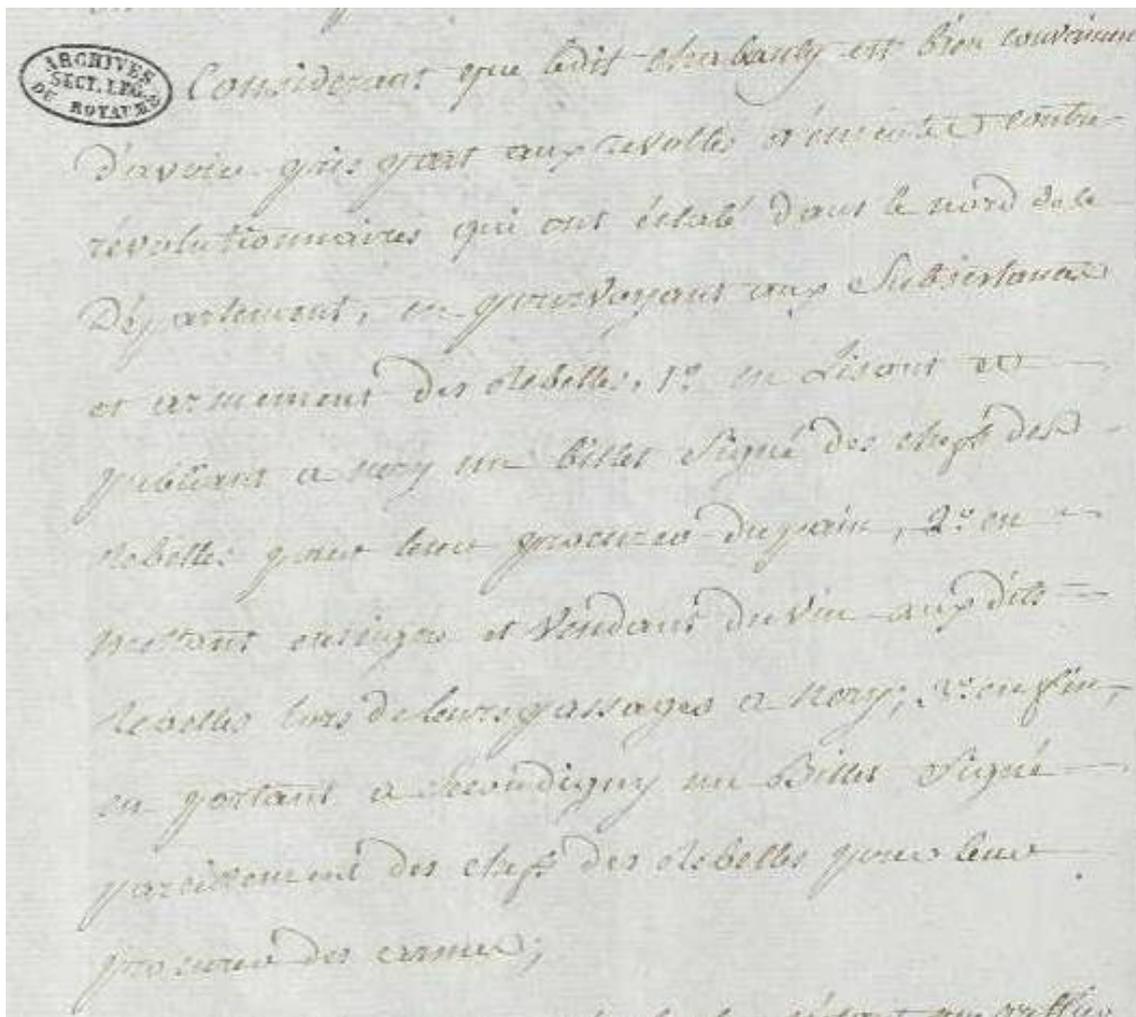
CHABEAUTY (JACQUES), demeurant à Neuvy, greffier de la municipalité de Neuvy, a pris part à la révolte en fournissant des vivres aux rebelles et en colportant leurs proclamations; d'un incivisme notoire. — Condamné à la déportation.

(G. R. II.)

## Jacques Chabeauty 1736-1802 ou 1762-1842

« Considérant que le dit Chabeauty est bien convaincu d'avoir prit part aux révoltes d'émeutes contre-révolutionnaires qui ont éclaté dans le nord de ce département en pourvoyant aux subsistances et armement des rebelles, en lisant et publiant à Neuvy un billet signé des chefs des rebelles, en leur procurant du pain, en mettant enseigne et vendant du vin aux dits rebelles lors de leurs passages à Neuvy, enfin en portant à Secondigny un billet signé pareillement des chefs des rebelles pour leur procurer des armes... »

**Extrait du jugement par le tribunal  
criminel de Niort  
AD 85 en ligne  
AN BB3/15-11**



ARCHIVES  
SECT. LEG.  
DE NIORT

Considérant que ledit Chabeauty est bien convaincu  
d'avoir pris part aux révoltes d'émeutes contre-  
révolutionnaires qui ont éclaté dans le nord de ce  
Département, en pourvoyant aux Subsistances  
et armement des rebelles, 1<sup>o</sup> en lisant et  
publiant à Neuvy un Bilet signé des chefs des  
rebelles pour leur procurer du pain, 2<sup>o</sup> en  
mettant enseigne et vendant du vin aux dits  
rebelles lors de leurs passages à Neuvy, 3<sup>o</sup> en fin  
en portant à Secondigny un Bilet signé  
pareillement des chefs des rebelles pour leur  
procurer des armes;